



- Conseils et inspirations immobilières -

VENTES IMMOBILIÈRES

<i>PRIX DE VENTE</i>	<i>MANDAT PREMIUM</i>	<i>MANDAT CONFORT</i>	<i>MANDAT ESSENTIEL</i>
- Plus de 310 000 €	4%	4,50%	5%
- De 310 000€ à 110 000 €	5%	5,50%	6%
- DE 110 000 € à 50 000 €	6%	6,50%	7%
- De 0 à 50 000 €	8%	8,50%	9%

LOCATIONS IMMOBILIÈRES

HABITATION

Honoraires d'agence à la charge du locataire :

- 10€ TTC/m² plafonnés à un mois de loyer charges comprises.
- 3€ TTC/m² pour la réalisation de l'état des lieux.

LOCAL COMMERCIAL OU BUREAU

Honoraires d'agence à la charge du locataire :

- 30% du loyer annuel, hors taxes, hors charge.